

## EGMT Antenne de Muret - Lettre d'information 11/2020



**Objet :** Compte rendu de la réunion : EGMT antenne Muret.

**Date :** Réunion du Mardi 4 juin annulée à la salle Nelson Paillou.

**Animateur :** Jean-Pierre Villeneuve

**Participants :** Adhérents non autorisés dans la salle

### 1<sup>ère</sup> Partie : Actualités, informations de l'antenne Muret et de l'EGMT



En principe le forum des associations sera organisé le dimanche 6 septembre comme l'année dernière on aura besoin d'adhérents pour tenir le stand, on peut tourner et être remplacé par tranche de 2 heures par exemple.

L'année dernière cette 1<sup>ère</sup> participation nous a permis de faire connaissance avec des personnes qui ne savaient pas qu'il y avait une antenne de l'EGMT sur Muret. (S'inscrire auprès de Jean-Pierre – l'année dernière à 4 nous avons été dépassé par le nombre de personnes intéressé et avons « loupé » des contacts)

Le samedi 27 juin 2020 sera organisée un forum virtuel sur internet, organisé par GénéAgenda, plus de 100 exposants au 8 juin inscrits. L'EGMT y participe évidemment et aura un stand virtuel, pour avoir plus informations le salon vous pouvez ouvrir le lien suivant :

[www.salonvirtueldegenealogie.com](http://www.salonvirtueldegenealogie.com)

*Il suffit de cliquer (gauche) pour l'ouvrir.*

Vous aurez accès aux programmes, aux stands, aux conférences et au forum.  
Toutes les activités sont gratuites, vous pourrez poser toutes vos questions sur le forum.



## 2<sup>ème</sup> Partie : Conférence

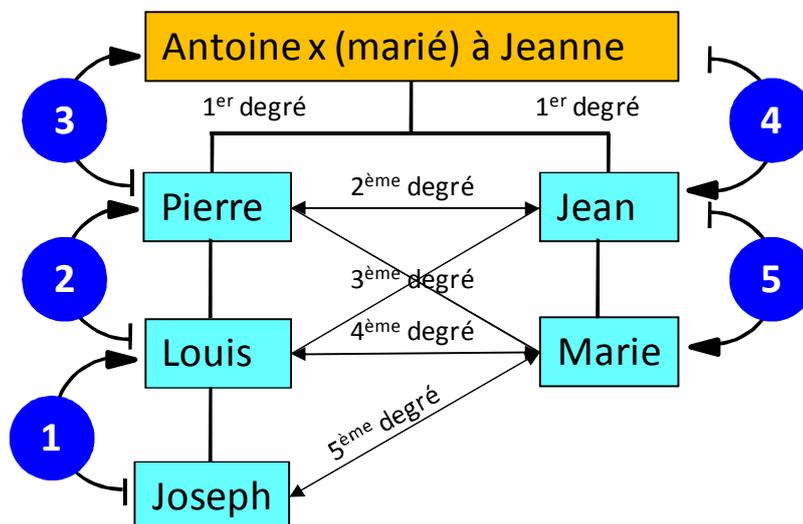
Ayant eu quelques problèmes sur ma généalogie avec des dispenses de Mariage je rappelle rapidement les règles. Il existe deux méthode pour calculer la parenté entre deux individus :

- Degré de parenté en droit civil,
- Degré de parenté en droit canon.

### *En droit civil (après la révolution)*

On compte le nombre de génération qui séparent deux individus depuis la 1<sup>ère</sup> personne ici par exemple Joseph on remonte jusqu'à l'ancêtre commun ici Antoine puis on redescend de cet ancêtre commun vers la deuxième personne. Par exemple dans la figure 1 ci-dessous Joseph et Marie sont parents au 5<sup>ème</sup> degré. Louis et Marie sont parents au 4<sup>ème</sup> degré. Cette parenté est réciproque Marie et Joseph sont parents au 5<sup>ème</sup> degré (voir figure 1).

Cette méthode est celle utilisée officiellement par l'Etat par exemple pour le calcul du taux d'imposition pour un héritage.



**Figure 1 : Degré de parenté en droit civil**

### *En droit Canon (dans les registres paroissiaux BMS avant la révolution)*

En droit canon, on compte séparément le nombre de génération qui séparent de l'ancêtre commun. Dans la figure 2 ci-dessous Joseph descend de la 3<sup>ème</sup> génération d'Antoine et Jeanne, Marie descend à la 2<sup>ème</sup> génération de l'ancêtre commun.

Donc Joseph est parent du 3<sup>ème</sup> degré au 2<sup>ème</sup> degré avec Marie et inversement.

Marie est parente du 2<sup>ème</sup> au 3<sup>ème</sup> degré avec Joseph. Cette présentation est plus précise que la précédente puisqu'elle donne le nombre de génération qui sépare chacun de l'ancêtre commun Antoine et Jeanne.

Il est essentiel de maîtriser cette méthode utilisée par l'Eglise puisque c'est à ce mode de calcul que les actes de mariages religieux font parfois référence. En effet, il n'est pas rare de rencontrer dans un acte de bénédiction nuptiale une mention telle que dans notre exemple Joseph et Marie ont obtenu une dispense de parenté du troisième au deuxième degré. Sous l'ancien régime, l'Eglise interdisait les mariages consanguins dont le degré de parenté était inférieur au 4<sup>ème</sup> degré. Il fallait avoir une dispense de consanguinité signé par l'évêque pour le 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> degré moyennant le versement d'une dîme à l'évêché et par le Pape pour le 2<sup>ème</sup> avec aussi un versement conséquent à Rome.

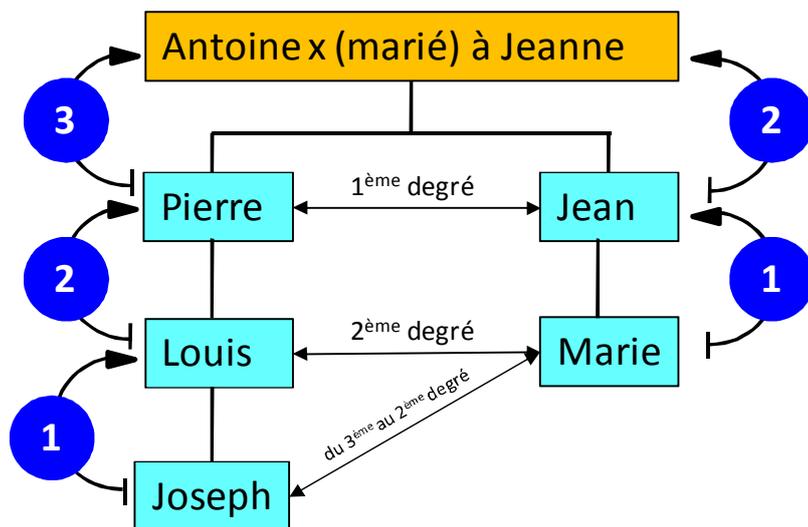


Figure 2 : Degré de parenté en droit canon

### 3<sup>ème</sup> Partie : Travail sur ordinateur :

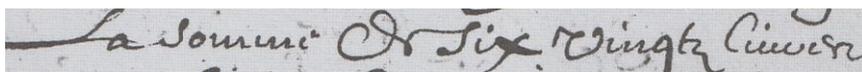
#### Activité n°1 : Découverte des chiffres et des dates

Les lettres de l'époque moderne s'écrivaient indifféremment, les chiffres de 3 manières différentes :

- en toute lettre, le plus souvent pour dater les actes,
- en chiffres romains ou en chiffres arabes.

L'écriture des chiffres en lettre ne pose généralement aucune difficulté si ce n'est orthographe hasardeuse et l'utilisation d'abréviation, on trouve aussi des sommes en multiple de vingt.

Comme la somme de Six vingt livres, il faut lire 6 fois 20 soit 120 livres.



Dans la lettre n°9/2020, je vous avais proposé un petit exercice pour lire les chiffres des dates anciennes ; voici la réponse. Au début de l'utilisation des chiffres on avait le système de chiffres romains.

I	1		
II	2		
III	3		
IV	5 - 1 = 4	on retranche 1 de 5 en le mettant devant pour faire 4	*
V	5		
VI	6		
VII	7		
VIII	8		
IX	10 - 1 = 9	on retranche 1 de 10 en le mettant devant pour faire 9	*
X	10		
XI, XII, XIII	11, 12, 13		
XIV	10 + 5 - 4	14	*
XV, XV I, XVII, XVIII	15, 16, 17, 18		
XIX	10 + 10 - 1 = 19		*
XX, XXX	20, 30		
XL	50 - 10 = 40		*
L	50		
LX, LXX, LXXX	60, 70, 80		

XC	100 - 10 = 90
C	100
D	500
M	1000

Rappel : \*

En principe dans le système de numération romain classique on pouvait utiliser seulement 3 fois le même caractère d'où le système par soustraction exemple IV = 4

On peut trouver des façons non conventionnelles comme :

Louis XIII au lieu de Louis XIV pour Louis 14

Nos ancêtres comptaient souvent par multiple de 20 (il nous reste une trace dans le nombre 80).

IIII <sup>XX</sup> ou IV <sup>XX</sup>	4 * 20 = 80	XX ( égale 20) est en exposant
V <sup>XX</sup>	5 * 20 = 100	XX (égale 20) est en exposant
VI <sup>XX</sup>	6 * 20 = 120	
VII <sup>XX</sup>	7 * 20 = 140	
VIII <sup>XX</sup>	8 * 20 = 160	

On peut le rencontrer souvent pour les grands chiffres X, C, M en exposant :

$$IV^{XX} = 4 \text{ fois } 20 = 80$$

$$V^C = 5 \text{ fois } 100 = 500$$

$$X^M = 10 \text{ fois } 1000 = 10000$$

Et très rarement (avec une barre au dessus des chiffres) :

$$\overline{XXX} = 3 * 10 * 1000 = 30000$$

$$\overline{C} = 100 * 1000 = 100000$$

Après les chiffres romains est arrivé un système de numération vers le XVI et XVII siècle dérivé du système de numération romaine, il utilise la même méthode avec la juxtaposition de sigles qui s'additionne ou se soustrait. Les sigles de bases sont **1, 5, 10, 50, 100, 1000**.

1	1	1
2	2	11
3	3	111
4	4	1111
5	5	11111
6	6	111111
7	7	1111111
8	8	11111111
9	9	111111111
0	0	

**1 sigle de base, une barre verticale**

2 barres verticales avec jambage

3 barres verticales avec jambage

Le 4 correspond au sigle 5 moins 1 placé devant

**Le 5 sigle de base**

6 sigle du 5 + 1

7 sigle 5 + 2

8 sigle 5 + 3

9 sigle 10 - 1

10	ϥ
20	ϥϥ
15	ϥϥ
50	ϥ'
60	ϥϥ'
100	ϥ
1 000	ϥϥ

**10 sigle de base**

20 2 sigles 10

15 sigle 10 + sigle 5

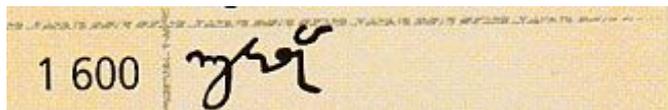
**50 sigle de base**

60 sigle 50 + sigle 10

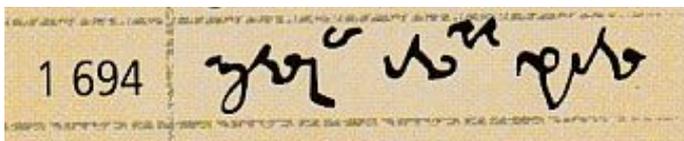
**100 sigle de base**, il va être souvent utilisé en exposant c'est-à-dire multiplié par 100

**1000 sigle**

Revenons à notre énigme de la lettre 9/2020 du 4 mai 2020 :



Sigle 1000 + sigle (5+1)\*<sup>C</sup> (qui se tiennent)  
= 1000 + 6\*100 = **1600**



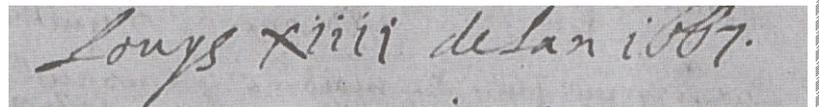
Sigle 1000 + (sigle (5 + 1)\*<sup>C</sup> + sigle (5 - 1)<sup>\*20</sup>  
+ sigle (10 + sigle (5 - 1))  
= 1000 + 6\*100 + 4\*20 + 10 + 4 = **1694**

Je reconnais que ce n'est pas facile et que j'ai passé du temps mais **transcrire** une date comme celle si dans un acte paroissial est une vraie performance.

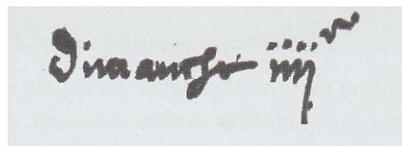
### Rappel sur les dates en lettres

En règle générale elles sont faciles à lire et en s'aidant sur les actes qui précèdent ou qu'ils suivent on arrive à s'en sortir. Par contre l'orthographe est hasardeuse. Dans les lettres avec une contenance latine utilisée parfois en écriture parfois peu conventionnelle des chiffres romains.

Louys XIV écrit Louys XIII de l'an 1667



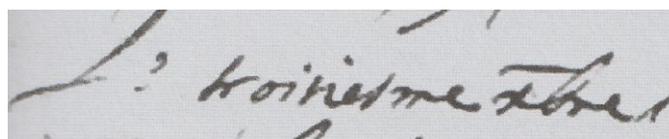
Dimanche IV<sup>ème</sup> pour Dimanche IIII



Dans les dates les chiffres romains peuvent être aussi utilisés comme mode abréviation, en particulier dans le calendrier Julien l'année commence le 25 mars, d'où :

- le mois de mars le 1,
- Avril le 2,
- Mai le 3,
- Juin le 4,
- Juillet le 5,
- Août le 6,
- **Septembre** le 7, le septième (sept) s'écrit **7<sup>bre</sup>** (chiffre arabe) ou **VII<sup>bre</sup>** (chiffre romain),
- **Octobre** le 8, le huitième (octo) s'écrit **8<sup>bre</sup>** (chiffre arabe) ou **VIII<sup>bre</sup>** (chiffre romain),
- **Novembre** le 9, le neuvième (nexam) s'écrit **9<sup>bre</sup>** (chiffre arabe) ou **IX<sup>bre</sup>** (chiffre romain),
- **Décembre** le 10, le dixième (dix) s'écrit **10<sup>bre</sup>** (chiffre arabe) ou **X<sup>bre</sup>** (chiffre romain).

Exemple :  
Le troisième Décembre



Ce sont toutes des règles d'écriture en vigueur dans l'ancien Régime Français.  
Globalement ce n'est pas difficiles mais il faut connaître quelques règles et après **pratiquer**.

1	1
2	2
3	3
4	4
5	5
6	6
7	7
8	8
9	9
0	0

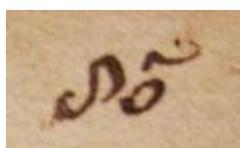
Pour rappel, les chiffres arabes dérivent des chiffres indiens, qui eux même datent du III<sup>ème</sup> siècle avant Jésus Christ. Ils n'arrivèrent en Europe qu'au X<sup>ème</sup> siècle, pour remplacer petit à petit les chiffres romains à partir du XVI<sup>ème</sup> siècle, on les appelle aussi chiffre arabe/latin. Il introduise le nouveau chiffre 0 et le système décimal.

Le chiffre **1** s'écrit parfois comme la lettre **i**, y compris le point.  
Le chiffre **2** ressemble parfois à un **z** minuscule en écriture moderne,  
: exemple **21**.

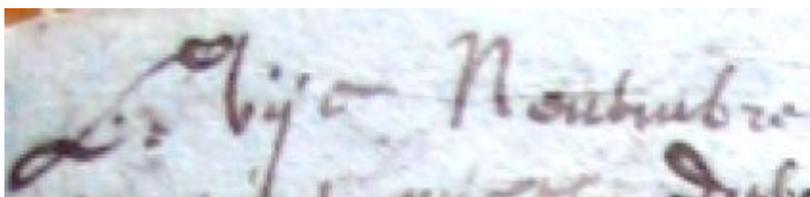


Le chiffre **5** est celui qui risque de poser le plus de problèmes par absence fréquente de la barre supérieure.

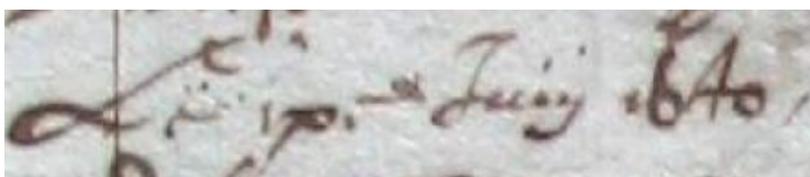
Le chiffre **8** a parfois des boucles non fermées et position inclinée :  
Exemple **85**.



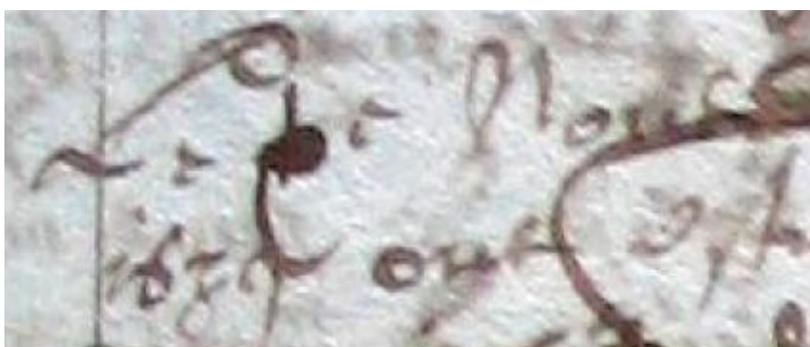
### Quelques exemples de dates :



Le VII<sup>e</sup> novembre  
Un V + deux II + abréviation du "ième"  
Le 7<sup>ème</sup> novembre



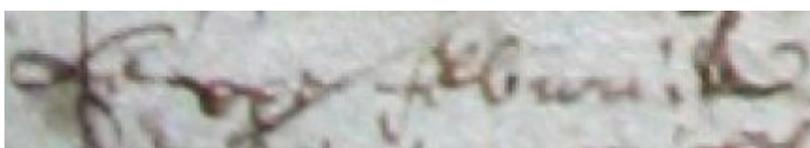
Le IX<sup>e</sup> juin 1640  
Un I + X + abréviation de "ième"  
Le 9<sup>ème</sup> juin 1640



Le X<sup>e</sup> novembre 1639  
Un X (avec tache) + abréviation de "ième"  
Le 10<sup>ème</sup> novembre 1639



Le XIX<sup>e</sup> novembre  
Un X + un I + un X + abréviation de "ième"  
Le 19<sup>ème</sup> novembre



Le XX<sup>e</sup> février  
Deux X + abréviation de "ième"  
Le 20<sup>ème</sup> février

## Rappel des réunions en 2020 :

Dans la dernière lettre de juin n°12/2020 on abordera les lettres :

Bien étudier le **Ductus** de la lettre, c'est à dire l'ordre de succession et le sens dans lequel ont été tracés les différents traits composant la lettre, ne pas oublier que le stylo bille n'existait pas et que la plume d'oie ou d'aigle était la règle :



Décomposer les gestes du scripteur doit vous aider à reconnaître la lettre qu'il a voulu tracer.

*Le mieux c'est d'essayer sur ces quelques lettres que je vous fournis.*

*J'espère que le déconfinement c'est bien passé pour tous.*

- les réunions du jeudi 4 juin et du 16 juin sont annulées,
- reprise de la saison de l'Antenne de l'EGMT de Muret en septembre 2020.

Prévost Michel  
[prevostmichel@neuf.fr](mailto:prevostmichel@neuf.fr)